

JOUROR PRODUCTIONS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2013)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2013)

Aux Actionnaires
JOUROR PRODUCTIONS
5, rue de la Rochefoucauld
75009 PARIS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société JOUROR PRODUCTIONS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

*PricewaterhouseCoopers Audit SA, 179, Cours du Médoc CS 30008 33070 Bordeaux Cedex
Téléphone: +33 (0)5 57 10 08 00, Fax: +33 (0)5 57 10 08 08, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société Anonyme au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note de l'annexe sur les immobilisations incorporelles expose les règles et méthodes comptables relatives aux contrats de coproduction, aux contrats de codistribution, aux contrats de co-développement et aux contrats de co-exploitation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Bordeaux, le 23 mai 2014

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit


Antoine Priollaud

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	2 300 318	1 497 507	802 810	511 145	291 665
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	40 000	6 223	33 777	36 444	- 2 667
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				325 000	- 325 000
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	4 344	2 348	1 996	3 129	- 1 133
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	743		743		743
TOTAL (I)	2 345 404	1 506 078	839 326	875 719	- 36 393
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	937 080		937 080	511 803	425 277
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel	64		64	71	- 7
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	10 697		10 697	54 148	- 43 451
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	72 250		72 250	13 196	59 054
Instruments de trésorerie	446 024		446 024	446 024	
Charges constatées d'avance	684		684		684
TOTAL (II)	1 466 799		1 466 799	1 025 242	441 557
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	3 812 203	1 506 078	2 306 125	1 900 961	405 164

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 3 206 992)	3 206 992	3 206 992	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-1 353 930	-963 322	- 390 608
Résultat de l'exercice	-44 204	-390 608	346 404
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	1 808 857	1 853 062	- 44 205
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	9	9	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 142	10 371	- 3 229
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel		454	- 454
. Organismes sociaux	3 634	3 583	51
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	32 600	33 482	- 882
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	453 883		453 883
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	497 267	47 899	449 368
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	2 306 125	1 900 961	405 164

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	26 407		26 407	604 016	- 577 609	-95,63
Chiffres d'affaires Nets	26 407		26 407	604 016	- 577 609	-95,63
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			363 827	212 719	151 108	71,04
Autres produits			6	4	2	50,00
Total des produits d'exploitation (I)			390 239	816 739	- 426 500	-52,22
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			42 023	99 411	- 57 388	-57,73
Impôts, taxes et versements assimilés			488	631	- 143	-22,66
Salaires et traitements			18 686	24 368	- 5 682	-23,32
Charges sociales			8 340	9 751	- 1 411	-14,47
Dotations aux amortissements sur immobilisations			317 179	704 205	- 387 026	-54,96
Dotations aux provisions sur immobilisations			42 920	376 270	- 333 350	-88,59
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			98	3	95	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			429 735	1 214 639	- 784 904	-64,62
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-39 496	-397 899	358 403	90,07
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances				7 371	- 7 371	-100
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)				7 371	- 7 371	-100
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées				15	- 15	-100
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)				15	- 15	-100
RESULTAT FINANCIER (V-VI)				7 356	- 7 356	-100
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-39 496	-390 543	351 047	89,89

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 155		1 155	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital	60 000		60 000	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	61 155		61 155	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		65	- 65	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	65 863		65 863	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	65 863	65	65 798	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-4 708	-65	- 4 643	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	451 394	824 111	- 372 717	-45,23
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	495 598	1 214 719	- 719 121	-59,20
RESULTAT NET	-44 204	-390 608	346 404	88,68
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

*Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes*

Annexes légales

*Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes*

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013 dont le total est de 2 306 124,74 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de -44 204,22 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29 avril 2014 par le conseil d'administration de la Société.

*Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes*

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2013 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan. La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les instruments de trésorerie sont constitués d'OPCVM de trésorerie dont l'objectif est de réaliser une performance égale au marché monétaire français (EONIA). Le montant des plus-values latentes au 31 décembre 2013 est de 2217,89 Euros.

*Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes*

CREANCES ET DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les produits charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Un produit exceptionnel a été comptabilisé pour 60 000 euros en 2013 correspondant à la cession de l'ensemble des droits corporels et incorporels que la Société avait acquis sur le film *Cleveland contre Wall Street*, à la société LFP - LES FILMS PELLEAS, producteur délégué du film.

La Société avait acquis ces droits dans le cadre d'un contrat de coproduction signé en décembre 2009, pour un montant de 120 000 euros, auprès du producteur délégué du film.

A la date de cession, la valeur nette comptable du film s'élevait à 65 863 euros.

ENGAGEMENT DE RETRAITE

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite n'ont pas fait l'objet de provision dans les comptes. Ceux-ci ne sont pas significatifs étant donné l'effectif et la faible ancienneté du personnel.

FAITS CARACTERISTIQUES/ AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Néant.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	2 435 318		350 000
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	4 344		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	4 344		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			743
TOTAL			743
TOTAL GENERAL	2 439 662		350 743

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles	325 000	120 000	2 340 318	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			4 344	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			4 344	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			743	
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			743	
TOTAL GENERAL	325 000	120 000	2 345 405	

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Note sur les immobilisations incorporelles**Contrats de coproduction :**

Lorsque la société s'engage dans un contrat de coproduction, les sommes dues dans le cadre de contrat sont comptabilisées au fur et à mesure de leur versement en « immobilisations incorporelles en cours ».

La coproduction est ensuite transférée en « immobilisation incorporelles » et amortie lors de l'obtention par le producteur délégué du visa CNC du film. La base amortissable est réduite, conformément à l'article 322-1.6 du PCG, de la valeur résiduelle des droits sur un film si celle-ci est significative et mesurable par référence à des éléments dont le montant est connu de manière fiable (contrat de vente, option de vente,...).

Conformément à la pratique du secteur de la production cinématographique, les contrats de coproduction sont amortis linéairement sur 3 ans.

En cas de revenus d'un contrat de coproduction supérieurs à l'amortissement linéaire ainsi calculé, la société affectera à son amortissement les recettes nettes provenant de son exploitation au cours dudit exercice. Ces recettes nettes sont déterminées en déduisant des recettes brutes correspondantes : d'une part, les charges se rapportant directement au film considéré et, d'autre part, une quote-part des autres dépenses d'exploitation fixée par voie de répartition de ces dépenses entre les divers films au prorata de leurs recettes brutes, diminuées des charges directes.

A la clôture de chaque exercice, un test de dépréciation est réalisé sur la base de la valeur d'utilité estimée par la direction de la société. En cas d'insuffisance de l'amortissement constaté, la société comptabilisera en complément une provision pour dépréciation.

Contrat de Co-distribution :

Les contrats de Co-distribution suivent le même traitement que les contrats de Coproduction.

Contrat de Co-développement :

Lorsque la société s'engage dans un contrat de Co-développement, l'investissement est inscrit directement en « Immobilisations Incorporelles ».

Aucun amortissement n'est pratiqué durant la phase de développement.

A l'issue du développement, si :

- la société récupère son investissement majoré, l'actif sera cédé, il n'y aura donc pas d'amortissement à comptabiliser.
- la société décide de participer à la production du film en tant que coproducteur (son apport de co-développement se transformera en apport de co-production), auquel cas, l'amortissement débutera le jour de la sortie du film (1er jour d'exploitation) (même principe que les investissements effectués dans le cadre de la coproduction).

Contrat de Co-exploitation :

Lorsque la société s'engage dans un contrat de Co-exploitation, l'investissement est inscrit directement en « Autres immobilisations incorporelles ».

La base du calcul d'amortissement est le coût d'acquisition et la méthode retenue pour cet investissement est la méthode linéaire sur 15 ans. La date de mise en service de la Salle est le 1er septembre 2011, ce qui entraîne le début de l'amortissement.

A compter du 1er janvier 2013, la société perçoit un minimum de 2/35ème de l'ensemble des recettes d'exploitation de la Salle depuis sa date d'ouverture.

*Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes*

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	833 713	317 179	54 137	1 096 755
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 214	1 134		2 348
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	1 214	1 134		2 348
TOTAL GENERAL	834 928	318 313	54 137	1 099 103

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	317 179				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 134				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	1 134				
TOTAL GENERAL	318 313				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles	729 015	41 786	363 827	406 975
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	729 015	41 786	363 827	406 975
TOTAL GENERAL	729 015	41 786	363 827	406 975
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		41 786	363 827	
- financières				
- exceptionnelles				

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			743
Autres immobilisations financières	743		
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	937 080	937 080	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	64	64	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéficiaires			
- T.V.A	10 697	10 697	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	684	684	
TOTAL GENERAL	949 268	948 525	743
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	7 142	7 142		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 634	3 634		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéficiaires				
- T.V.A	32 600	32 600		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	9	9		
Autres dettes	453 883	453 883		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	497 267	497 267		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Produits à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	476 883
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	476 883

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 367
Dettes fiscales et sociales	358
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	3 725

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	684	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	684	

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	3 206 992	1,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	3 206 992	1,00

Affectation du résultat N-1

Le résultat N-1 est affecté en totalité en report à nouveau.

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Revenus liés à la coproduction des films	10 812
Revenus liés à la codistribution des films	9 686
Revenus liés à la coexploitation d'une salle de cinéma	5 909
TOTAL	26 407

*Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes*

Engagements financiers

<u>Engagements donnés</u>	<u>Montant</u>
Engagements d'investissement portant sur des coproductions ou codistributions de films	
TOTAL	

<u>Engagements reçus</u>	<u>Montant</u>
Fonds de soutien à la production de long métrage	6 092
TOTAL	6 092

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	<u>Montant</u>
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	2 500
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	2 500

Le montant indiqué ci-dessus correspond aux honoraires de contrôle légal des comptes annuels comptabilisés.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	1	

*Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes*